CAHIER N°5 SEPTEMBRE 2016

Construction d'un indicateur de la précarité étudiante

Enjeux, définitions et indicateurs

RESOSUP
Réseau des Observatoires de l'Enseignement Supérieur

Sommaire

Avant-propos ..... p. 3

Introduction ..... p. 4

1- Les difficultés de la définition de la précarité étudiante p. 5

1.1 L'exemple de la pauvreté ..... p. 5

1.2 La précarité, difficultés de la définition et de la mesure p. 8

1.3 Les spécificités du cas étudiant ..... p. 8

2- Les expériences de construction d'indicateurs de précarité p. 9

2.1 L'expérience PrécaEt..... p. 9

2.2 Le score EPICES..... p. 11

3- Le travail exploratoire des observatoires : l'exemple de l'OVEFIP, univ. de Rouen p. 12

3.1 La construction du score ..... p. 13

3.2 Les résultats du score..... p. 14

3.3 L'évaluation du score..... p. 15

3.4. Les caractéristiques des étudiants en situation de forte précarité p. 16

4- Indice de vulnérabilité : les variables retenues par le groupe de travail p. 18

5- Indice de vulnérabilité : mobilisations des soutiens institutionnels p. 21

6- Perspectives .... p. 24

Bibliographie..... p. 25

Annexe : Participants aux échanges du groupe de travail p. 27

Avant Propos

À l'occasion du 10ème anniversaire de RESOSUP, rédiger l'avant-propos d'un cahier méthodologique portant sur la vie étudiante est pour moi riche de sens. En effet, même si RESOSUP s'est beaucoup intéressé dernièrement à d'autres problématiques comme la réussite et la situation professionnelle des diplômés, l'observation de la vie étudiante est inscrite dans les gênes de notre association. Pourtant bien que la « vie étudiante » soit une des missions des établissements d'enseignement supérieur, force est de constater que le nombre d'universités ayant affecté des moyens durables pour évaluer et suivre cette dimension est encore trop faible. La raison tient sans doute à ce que l'évaluation de la « vie étudiante », demandée par l'Assemblée Nationale, repose essentiellement sur l'excellente enquête conduite tous les 3 ans par l'Observatoire National de la Vie Etudiante.

Mais les choses sont appelées à changer : la pression des usagers et des familles, l'obligation pour les COMUE de se doter de schémas directeurs de la vie étudiante et par conséquent d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs de suivi ont conduit de nombreux établissements à missionner leurs observatoires sur ces sujets au combien complexes. La thématique abordée dans ce cahier : la pauvreté, la vulnérabilité, révèle bien ici la difficulté pour les observatoires universitaires d'évaluer de manière synthétique un champ qui, par ce qu'il définit, est par essence une construction multidimensionnelle.

Ce cahier méthodologique est construit en trois parties, la première concerne l'exposé des concepts et des définitions. Plus particulièrement, elle met en évidence que l'on ne peut appréhender la pauvreté sans prendre en compte les spécificités du statut étudiant. La seconde est l'occasion de rendre compte du travail remarquable d'analyse réalisé par l'OVEFIP de l'université de Rouen. Enfin la dernière s'intéresse à la définition et à la méthodologie de construction d'un indicateur de vulnérabilité qui pourrait être utilisé dans les observatoires universitaires. Ce cahier témoigne aussi de la richesse de notre association au travers de l'investissement de ses membres et des partenariats tissés dans les groupes de travail pour aboutir, une fois encore, à l'élaboration d'un véritable outil destiné à servir le plus grand nombre autour de réflexions communes et d'une approche méthodologique partagée. Ce qui répond ici pleinement aux engagements de RESOSUP.

Bonne lecture

Président de Résosup

Ce Cahier n° 5 Résosup a été élaboré par Xavier Collet et Sylvie Toullalan,

À partir des contributions écrites des membres du groupe de travail :

Adèle Bachelet, Stéphane Bertolino, Xavier Collet, Philippe Cordazzo, Elise Tenret et Sylvie Toullalan.

Cécile Créac'h en a assuré la relecture. Conception graphique par Xavier Collet et Eva Walker.

Ce cahier n'aurait pu aboutir sans l'apport de toutes celles et ceux, qui ont participé (avec l'accord de leur établissement) à un moment donné aux échanges sur cette problématique, notamment lors du groupe de travail RESOSUP/OVE national : Conditions de Vie et d'études (cf. annexe liste des participants p. 27) et des ateliers pendant les Journées Nationales des Observatoires, que tous soient ici pleinement remerciés.

Introduction

La problématique des conditions de vie et d'études des étudiants était, il y peu de temps encore, peu ou pas du tout abordée par les observatoires locaux dont les principales activités d'études étaient (et restent encore pour la plupart) centrées sur le suivi des parcours étudiants, l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés et la production d'indicateurs d'aide au pilotage des formations. Quelques rares « pionniers » se sont néanmoins aventurés sur ce terrain occupé essentiellement par l'OVE national qui depuis 1999 fait référence dans ce champ d'études. Même si les enquêtes de l'OVE national sont riches d'enseignements, elles trouvent leurs limites à l'échelon local (contextes et situations variés, taille de l'échantillon, etc.) pour éclairer les acteurs locaux et servir les politiques publiques locales. De ce fait, des observatoires d'universités ont été missionnés pour réaliser des études sur un périmètre d'observation plus réduit (établissement, COMUE, etc.). De là est né le besoin de disposer d'un cadre méthodologique commun, de confronter les expériences de terrain, de la nécessité d'une comparabilité des résultats (national/local), etc.

C'est dans ce contexte général que RESOSUP a été mandaté par ses adhérents pour mettre en place un groupe de travail sur les enquêtes dédiées à l'analyse des conditions de vie et d'études. Ce groupe de travail co-animé par RESOSUP et l'OVE national a démarré en octobre 2012 avec pour objectif initial de faire un état des lieux des différents travaux et méthodologie d'enquêtes, de confronter et partager les expériences locales, et de voir quelles étaient les articulations possibles avec les enquêtes nationales de l'OVE mais aussi internationales (Eurostudent) et de réfléchir sur les collaborations futures.

Pour ce faire, des représentants des observatoires locaux et de l'OVE National se sont réunis à plusieurs reprises depuis octobre 2012 jusqu'en mars 2016 afin de mettre en commun leurs expertises respectives. Les travaux du groupe de travail ont permis dans un premier temps de faire évoluer le questionnaire national afin qu'il rende mieux compte des réalités du terrain, d'éviter de doublonner les enquêtes pour une meilleure qualité des résultats, d'améliorer le dispositif de collecte des données nationales afin d'optimiser les taux de retour et in fine de créer les conditions d'une collaboration pérenne et consolider ainsi le partenariat entre l'OVE national et les Observatoires d'établissement.

Dans un second temps, afin de coordonner efficacement l'action et les résultats des différents OVE, locaux et national, il a été également préconisé d'établir une homogénéisation des modes de calculs pour l'élaboration des indicateurs clés entre tous et de garder à l'esprit les spécificités de chacun, avec l'idée d'essayer de construire un instrument de mesure partagé des conditions de vie et d'apprentissage des étudiants. Très vite, un consensus s'est dégagé sur la question de la mesure de la précarité étudiante et/ou des vulnérabilités étudiante, dans la continuité des travaux présentés lors d'un atelier aux Journées Nationales des Observatoires (Reims, juin 2012). Au fur et à mesure des échanges, les travaux du GT se sont recentrés sur la construction d'un indicateur de mesure de la précarité et sur l'élaboration d'une méthode permettant une comparabilité des résultats. C'est le résultat de ce travail collectif qui est présenté dans ce cahier méthodologique.

1-Les difficultés de la définition de la précarité étudiante

1.1 L'exemple de la pauvreté

La pauvreté désigne le fait pour une personne de se trouver en deçà d'un seuil donné de conditions de vie par rapport à un continuum de situations possibles. La définition de la pauvreté suppose que soient définies deux choses : les critères permettant de définir l'échelle, d'une part, et le seuil, d'autre part. Sur ces deux dimensions, le choix peut s'avérer problématique.

Le délicat choix des critères : approche objective, approche subjective

Généralement, deux possibilités sont offertes pour définir la pauvreté. Une première approche consiste à s'appuyer sur des critères objectifs, et une seconde approche consiste à s'appuyer sur des critères subjectifs. Parmi les mesures objectives, on retiendra par exemple l'approche par les revenus, l'approche par le panier de biens. Parmi les méthodes subjectives, l'approche par l'autoévaluation de sa situation de pauvreté.

Parmi les approches objectives, deux types d'approches sont généralement retenus. La mesure de la pauvreté « à la source » de celle-ci, à savoir en fonction du revenu de chacun ; et la mesure de la pauvreté en fonction du mode de vie de chacun (approche plus conséquentialiste). L'approche causale - par le revenu - est souvent la favorite parce qu'elle dépend d'une seule variable, elle est donc plus facile à mesurer. L'approche du mode de vie laisse un degré de liberté supplémentaire au choix de consommation. Le choix de critères objectifs présente l'avantage d'être plus univoque, mais présente deux écueils principaux : l'ethnocentrisme et le paternalisme (Fleubaey et al, 1997). De telles considérations pourraient amener à considérer comme pauvres des populations qui en réalité ont délibérément choisi de vivre différemment. A l'inverse, cela pourrait pousser à considérer comme pauvres des personnes plus proches de l'observateur, partageant son même mode de vie, plutôt que des personnes qui s'en éloignent fortement.

Dans la veine des travaux de Simmel, une autre définition objective, que l'on pourrait qualifier d' « institutionnelle », a été proposée. Selon cette approche, les personnes pauvres sont les personnes qui ont été étiquetées comme telles par les politiques publiques ou les institutions. Comme le rappelle Paugam (1998), pour Simmel, « le fait que quelqu'un soit pauvre ne signifie pas encore qu'il appartienne à la catégorie des « pauvres ». Il peut, disait-il, être un « pauvre commerçant, un pauvre artiste, ou un pauvre employé, mais il reste situé dans une catégorie définie

par une activité spécifique ou une position ». Et il concluait ainsi : « C'est à partir du moment où ils sont assistés, peut-être même lorsque leur situation pourrait normalement donner droit à l'assistance, même si elle n'a pas encore été octroyée, qu'ils deviennent partie d'un groupe caractérisé par la pauvreté. Ce groupe ne reste pas unifié par l'interaction entre ses membres, mais par l'attitude collective que la société comme totalité adopte à son égard ». Toutefois, cela pose la question des personnes qui ne disposent pas de l'information pour prétendre à une aide, ou de celles qui se considèrent comme pauvres mais ne sont pas repérées comme telles par les pouvoirs publics.

Ces limites des méthodes de mesure objectives ont amené certains à proposer une approche subjective de la pauvreté : seront considérées comme pauvres les personnes qui se considèrent comme telles. Toutefois, cette mesure ne manque pas de limites également et peut amener à sous-estimer ou à surestimer la pauvreté selon le biais que l'on retient. Des études de psychologues sociaux ont ainsi montré que par le phénomène des préférences accommodantes, certains individus pouvaient progressivement s'adapter à leur situation de pauvres, et la considérer comme normale, sous estimant ainsi leur pauvreté réelle. À l'inverse, certains considèrent que les personnes plus démunies pourraient n'avoir aucun sens de la réalité lorsqu'il leur est demandé d'évaluer la frustration de certaines aspirations, n'étant pas habituées à adapter leur budget à leur mode de vie. Cela conduirait ainsi à une surestimation du phénomène de pauvreté. En réalité, les deux effets pourraient se combiner et la mesure de la pauvreté passerait alors à côté du phénomène, mesurant comme pauvres des personnes qui ne le sont pas réellement, et mesurant comme non pauvres des personnes qui le sont.

L'arbitraire du choix du seuil : pauvreté absolue, pauvreté relative, pauvreté relative absolue

Outre la définition des critères permettant d'établir une échelle de richesse (ou de pauvreté), se pose la question du choix du seuil au-delà duquel les personnes seront considérées comme pauvres. En particulier, la question demeure de savoir si la pauvreté peut se définir de manière absolue (pour toute l'humanité ou au sein d'un type de société particulière) ou de manière purement relative. Trois approches ont ainsi été proposées pour définir le seuil de pauvreté : l'approche de la pauvreté absolue (besoins physiologiques), la pauvreté absolue relative (besoins sociaux) ou la pauvreté relative.

La notion de « pauvreté absolue » renvoie au courant vitaliste du XIXe siècle. Elle correspondrait au seuil en deçà duquel l'individu ne dispose pas du minimum vital, c'est à dire ce qui correspond aux ressources nécessaires pour demeurer en vie. Au moyen d'enquêtes nutritionnelles, des médecins ont ainsi défini les besoins nutritionnels afin de cerner les calories quotidiennes nécessaires à chacun, en tenant compte de l'environnement géographique (existence ou non de ressources gratuites, climat plus ou moins rigoureux), des besoins énergétiques des adultes selon qu'ils sont ou non en âge de travailler, des besoins particuliers des enfants en état de croissance et des besoins liés à la reproduction de l'espèce pour les femmes. Un tel calcul sert par exemple de base pour définir les lignes de pauvreté aux Etats-Unis (Herpin et Verger).

L'approche purement absolue serait définie de la sorte. Dans les faits, toutefois, le seuil varie selon les sociétés ne serait-ce qu'en fonction des coûts différents dans chaque pays pour se procurer le panier de biens correspondant au minimum vital. Cette définition de la pauvreté absolue, peut être qualifiée de pauvreté absolue relative, si on décide de l'adapter encore un peu plus aux différentes sociétés. Ainsi, on peut considérer qu'il est important de définir la pauvreté non pas en fonction de ce qui est nécessaire pour survivre, mais pour mener une vie jugée « décente »

dans une société donnée, ce qui renvoie à une idée d'intégration ou d'exclusion sociale (cela peut être de manière plus générale, le minimum nécessaire pour envoyer ses enfants à l'école, pour prendre part à la vie politique, etc.). Cette approche demeure absolue dans la mesure où la définition du seuil de pauvreté est un vrai minimum, non pas un seuil statistique arbitraire mais la nature sociale du seuil en fait une notion relative à l'environnement social et culturel, d'où la qualification possible de ce seuil en termes d' « absolu relatif ».

De nouveau, ces différentes approches du seuil peuvent également être définies subjectivement. Le seuil de pauvreté peut également être défini de manière totalement arbitraire et relative par les méthodes statistiques. La pratique la plus répandue consiste à définir le seuil de pauvreté comme la demi-médiane des revenus. Une autre pratique consiste à fixer a priori le pourcentage des pauvres dans la population (ex : 10% des pauvres ayant les revenus les plus bas) et en déduire la valeur du seuil. Les difficultés d'interprétation d'une telle mesure sont faciles à se représenter : la médiane peut augmenter ou diminuer sans que la condition des plus mal lotis ait évolué et lorsqu'on choisit le seuil de 10%, la proportion de pauvres reste stable même si les conditions de tous s'améliorent.

Des formes de pauvreté qui ne se recoupent pas nécessairement

Comme le rappellent Fall et Verger (2005), aucune définition n'est parfaite : l'approche par le revenu est simple mais ne permet pas de prendre en compte les différences de gestion du budget ni la conception subjective ; à l'inverse, l'approche subjective sous-estime l'effet des préférences adaptatives. L'approche par les conditions de vie impose un mode de vie « idéal » de l'extérieur, difficile à décider à priori. Enfin, l'approche administrative ne tient pas compte des individus qui ne font pas les démarches pour être aidés ou de ceux qui « passent à travers les mailles du filet » pour des raisons d'arbitraire des seuils.

Dans le cas de la pauvreté, les travaux qui comparent ces différentes formes d'aide ont montré que celles-ci ne se recoupaient pas nécessairement. En effet, à titre d'exemple, seuls 1,1 % des individus ont été considérés comme pauvres selon les trois définitions retenues par les auteurs (tableau ci-dessous), alors qu'ils sont près de 22 % à être concernés par au moins l'une des définitions.

Tableau 1 : le cumul des différentes formes de pauvreté (Fall et Verger, 2005)

Ménages pauvres selon les symptômes de pauvreté

Nature du cumul	(en %)
Aucun symptôme	78.1
Un symptôme et un seul	16.0
dont	
Pauvreté monétaire	7.0
Pauvreté de condition de vie	5.0
Pauvreté subjective	4.0
Deux symptômes et deux seulement	4.8
dont	
Monétaire et condition de vie	2.0
Condition de vie et subjective	1.3
Monétaire et subjective	1.5
Trois symptômes	1.1

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale)

1.2 La précarité, difficultés de la définition et de la mesure

Comme le rappelle Dequire (2007), la précarité peut être définie comme « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible »[1].

La précarité étudiante relève donc d'une définition plus large que la pauvreté, puisqu'elle intègre l'évaluation d'un « risque potentiel », pour la population repérée comme précaire, de basculer dans une situation (de pauvreté, d'exclusion, etc.).

1.3 Les spécificités du cas étudiant

Par rapport à la population générale, le cas des étudiants est délicat pour plusieurs raisons :

D'une part, le revenu étudiant est plus difficile à prendre en compte en raison des aides familiales formelles ou informelles qui sont difficiles à quantifier. En effet, les étudiants (sauf ceux qui travaillent) ne gagnent pas leur vie pour la plupart et sont dépendants des aides que leur fournissent leurs parents ou la collectivité. Dans l'enquête Conditions de vie 2010 (Verley et Zilloniz, 2011), 39 % des étudiants déclaraient ne percevoir aucun versement. Par conséquent, que ce soit par une approche par le revenu ou par les conditions de vie, à moins de se restreindre à la sous population des étudiants qui travaillent (mais ils ne représentent qu'une minorité, d'une part, et ont sans doute à côté un complément d'aide parentale d'autre part), il apparaît difficile de retenir cette dimension.

Une autre possibilité serait de conserver une approche par les conditions de vie : accès à tel ou tel service (médecin, activités culturelles) mais cela pose le problème de l'arbitraire des choix opérés en amont pour définir ces conditions de vie considérées comme essentielles à la condition d'étudiant (les sorties par exemple sont-elles considérées comme essentielles pour participer pleinement à la vie étudiante ? Les restrictions dans ce domaine peuvent-elles être considérées comme un indice de précarité ?).

[1] Wresinski, 1987, p.14

2-Les expériences de construction d'indicateurs de précarité

2.1 L'expérience PrécaEt - ODENORE

L'indicateur de précarité PrécaEt a été construit dans le cadre d'une enquête réalisée auprès de 497 étudiants inscrits à Grenoble et Bordeaux en première année de licence et concernés par les programmes de tutorat (Vial, 2011).

Huit composantes ont été intégrées à cet indicateur de précarité. Les questions correspondant à ces huit composantes sont les suivantes :

- Êtes-vous boursier ? (oui/non) ;
- Connaissez-vous un sentiment de solitude ? (plutôt oui/plutôt non) ;
- Quelle perception de votre santé avez-vous (échelle de 1 à 10 où 0 = très mauvaise santé et 10 = santé excellente) ? ;
- Avez-vous fait un emprunt pour financer vos études ? (oui/non) ;
- Travaillez-vous en dehors de vos études ? (oui/non) ;
- Quelle est la finalité première de ce travail ? (pour subvenir à vos besoins/pour vos loisirs/pour améliorer votre CV/autre) ;
- Vous arrive-t-il de renoncer à des soins ? (oui/non) ;
- Vous arrive-t-il de renoncer à des achats de première nécessité ? (oui/non) ;
- Mangez-vous toujours à votre faim ? (oui/non).

Tableau 2 : Présentation des huit composantes du score de précarité étudiante PrécaEt

Composante de l'indicateur	Scores associés
Être boursier	1
Ressentir un sentiment de solitude	1
Evaluer à moins de 7/10 sa santé	1
Avoir contracté un emprunt pour ses études	1
Travailler pour subvenir à ses besoins	1
Renoncer à des soins	2
Renoncer à des achats de première nécessité	2
Ne pas toujours manger à sa faim	2
Total (score maximal)	11

A partir de ce score, ont été définis des seuils de précarité :

- score = 0 : étudiants non précaires (23% de la population)
- score compris entre 1 et 2 : étudiants fragiles (44% de la population)
- score compris entre 3 et 4 : étudiants précaires (18% de la population)
- score supérieur ou égal à 5 : étudiants très précaires (13% de la population)

A partir de ces seuils, Vial (2011) a analysé la corrélation entre chaque composante de l'indicateur et le score de précarité. Il en ressort 3 résultats intéressants :

(1) les variables « renoncement aux achats de première nécessité », « renoncement aux soins » et « sentiment de solitude » sont des variables presque linéairement corrélées au degré de précarité étudiante ; elles sont qualifiées de variables « gradients » de la précarité

(2) les variables « ne pas toujours manger à sa faim » et « avoir contracté un emprunt pour financer ses études » sont qualifiées de variables « indicatrices de la grande précarité » dans la mesure où elles concernent presque exclusivement le public des grands précaires mais ne touchent pas nécessairement toute cette population

(3) les variables « être boursier », « travailler pour subvenir à ses besoins » et « évaluer sa santé en dessous de 7 » sont des variables peu, voire très peu corrélées à la situation de précarité (c'est particulièrement vrai pour la variable boursier)

Tableau 3 : Répartition des individus sur l'échelle des paliers de précarité (Vial, 2011)

Score par palier de précarité	Effectifs cumulés	Pourcentage cumulés
0	123	25
1	274	55
2	345	69
3	401	81
4	431	87
5	448	**90**
6	467	94
7	479	96
8	488	98
9	494	99
10	497	100
11	497	100

(Aide à la lecture: 90% des individus se situent en dessous du palier 6
ou 10% des individus se situent au dessus du paler 5)

2.2 Le score EPICES

Le score EPICES a été construit pour améliorer l'efficience du recrutement des Centres d'Examen de Santé vis à vis des personnes en situation de vulnérabilité matérielle et sociale pour leur proposer notamment un examen de santé.

Comme le rappellent Labbe et al., le score EPICES a été établi à partir d'un questionnaire initial de 42 questions « portant sur les différentes dimensions de la précarité définies par P. Townsend (Townsend, 1987) et J. Wrezinsky (Wrezinski, 1987) : conditions matérielles et évènements graves de l'enfance, niveau d'études, situation professionnelle, revenus, composition du ménage, logement, protection sociale, liens sociaux, loisirs et culture, difficultés financières, recours aux soins, santé perçue ». Le questionnaire ainsi élaboré a été administré à 7 208 personnes lors d'une enquête menée en 1998 dans 18 CES.

Les données recueillies ont ensuite été analysées au moyen d'une analyse factorielle des correspondances (AFC), laquelle a permis de faire ressortir un axe factoriel majeur qui a été interprété comme le reflet du « gradient social lié à la précarité ». Une régression multiple menée sur l'axe de précarité ainsi défini a ensuite permis de sélectionner un sous-ensemble réduit de 11 questions expliquant 91 % de la variance de ce facteur et les coefficients de régression ont permis de déterminer les « poids » de chaque question.

Les propriétés psychométriques du score ont été testées à l'aide du calcul du coefficient de cohérence interne alpha de Cronbach (dont la valeur a été calculée à 0,410). La valeur relativement faible de cet indicateur semble indiquer que le score de précarité EPICES ne mesure pas qu'une dimension de la précarité.

Tableau 4 : Questions et coefficients constituant le score EPICES

Questions	Coefficients
Rencontrez-vous parfois un travailleur social?	10,06
Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire?	-11,83
Vivez-vous en couple?	-8,28
Êtes-vous propriétaire de votre logement?	-8,28
Y-a-til des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF…)?	14,80
Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois?	-6,51
Êtes-vous allé au spectacle au cours des 12 derniers mois?	-7,10
Êtes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois?	-7,10
Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants?	-9,47
En cas de difficultés, y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin?	-9,47
En cas de difficultés, y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle?	-7,10
Constante	75,14

Calcul du score: chaque coefficient est ajouté à la constante si la réponse est "oui".

3-Le travail exploratoire des observatoires : l'exemple de l'OVEFIP, université de Rouen

La première enquête de l'OVEFIP de l'université de Rouen sur les conditions de vie des étudiants a été réalisée en 2008. Elle reprenait tous les thèmes de l'enquête nationale de l'Observatoire de la Vie Etudiante qui relevaient alors du budget, du logement, des pratiques culturelles et de loisirs, ainsi que de la santé. Les thèmes ont ensuite été abordés par alternance selon les années, à l'exception des thèmes centraux que sont le budget et le logement intégrés à chacune des enquêtes.

En 2011, l'enquête sur les conditions de vie des étudiants réalisée par l'OVEFIP estimait à 6 % la part d'étudiants en grande difficulté financière. En 2012, l'enquête renouvelée intègre la notion de précarité étudiante. La part d'étudiants en situation de forte précarité est alors estimée à 7 %.

De nouveau, en 2014, l'enquête sur conditions de vie de l'OVEFIP reprend ce concept de précarité. Sont concernés par cette enquête tous les étudiants de l'université inscrits en formation initiale, dans un diplôme de niveau bac+1 à bac+5, âgés de moins de 28 ans, soit près de 19 000 enquêtés. Les étudiants ayant un statut particulier sont écartés afin de disposer d'une population à la structure la plus homogène possible (les doctorants pour la plupart financés pour leurs études sont écartés de l'enquête par exemple).

Les éléments suivants concernent l'enquête 2014 sur les conditions de vie des étudiants de l'université de Rouen.

3.1 La construction du score

S'appuyant sur l'étude de l'université de Grenoble réalisée en 2011, l'OVEFIP a élaboré une méthodologie similaire afin de construire son propre indicateur de précarité. Cet indicateur est construit à partir d'une série de variables présentes dans le questionnaire, balayant ainsi plusieurs facettes de ce que l'on peut estimer révélateur de précarité : problèmes financiers, difficultés à subvenir à ses besoins vitaux (alimentation, soins), manque de vie sociale, etc.

Critères du score	Variables	Coef.	Prévalence
Bénéficie d'une bourse	bourse	1	45%
Doit travailler pour vivre ou financer les études	travail	1	24%
Se prive parfois de soins pour raisons financières	pas soins	2	19%
Ne mange pas toujours à sa faim pour des raisons financières	pas alimentation	2	13%
A cherché à emprunter depuis le début de l'année scolaire	emprunt	1	7%
Rencontre à certaines périodes du mois de réelles difficultés financières à faire face à ses besoins (alimentation, loyer, EDF,...)	difficultés	1	29%
Ne peut compter sur personne en cas de besoin (hébergement ou aide matérielle)	pas aide des proches	1	11%
N'a pas eu de contact avec des membres de la famille autre que parents au cours des 6 derniers mois	pas contact famille	1	7%
Se sent isolé	isolement	1	28%

Source : Enquête conditions de vie des étudiants 2014 - OVEFIP - Université de Rouen

Partant du principe que les composantes du score sont plus ou moins révélatrices de la précarité, chacun des items a été affecté d'un coefficient 1 ou 2, afin de peser plus ou moins dans le score final. L'enquêté n'étant pas concerné par un item est affecté du coefficient 0 pour celui-ci. Le score est calculé pour chaque individu, il correspond à la somme des coefficients obtenus à chaque item.

Ainsi le fait de devoir travailler pour vivre ou financer ses études augmentera le score de précarité d'un point, tandis que ne pas manger à sa faim pour des raisons financières l'augmentera de deux points.

Le score maximum possible pour un individu correspond à la somme des coefficients c'est à dire 11. Cependant aucun des enquêtés ne cumule les 9 items sélectionnés, le score maximum obtenu est de 10 (2 répondants l'obtiennent, soit 64 étudiants si l'on rapporte à la population totale étudiée).

3.2 Les résultats de score

En 2014, 78% des étudiants de l'université de Rouen se situent en dessous ou au niveau du score 3. On peut considérer que ces étudiants ne sont pas en situation de précarité même s'ils peuvent avoir de temps en temps des fins de mois difficiles. 18% ont un score compris entre 4 et 6. On estime que ces individus sont en situation de précarité faible ou moyenne. Les 5% restants ont un score supérieur ou égal à 7, ces étudiants se trouvent en situation de forte précarité.

Ces paliers ont été définis de manière relativement subjective, en balayant les possibilités de combinaison des facteurs de précarité pour chaque score.

En extrapolant à la population enquêtée, on estime à 900 le nombre d'étudiants de l'université de Rouen en situation de forte précarité (sur les 19 000 enquêtés).

Résultats du score de précarité

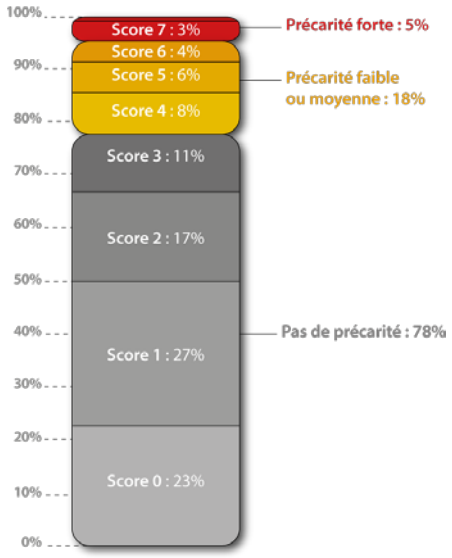

Source : Enquête conditions de vie des étudiants 2014 - OVEFIP - Université de Rouen

Le comparatif du score sur les deux enquêtes montre une relative stabilité : 7% de forte précarité en 2012, 5% en 2014. (Remarques : différence tout juste non significative au vue des intervalles de confiance : [5,98%-8,1%] et [4,1%-6,04%]. Une piste d'explication : les étudiants étrangers sont encore plus sous représentés dans l'échantillon en 2014 qu'en 2012)

Le calcul du score tente d'objectiver au mieux la précarité étudiante. Il semble que les résultats obtenus soient plutôt en accord avec le sentiment de l'étudiant (d'après la question : « Vous sentez-vous en situation de précarité (gros problèmes financiers, isolement social, problèmes d'intégration, …) ? »). Le sentiment de précarité ne dépasse pas les 3% jusqu'au score 3. Il croît ensuite lentement jusqu'au score 5 où il atteint 20%, pour concerner 100% des étudiants du score 10.

3.3 L'évaluation du score

Prévalence de chaque item du score en fonction du score obtenu

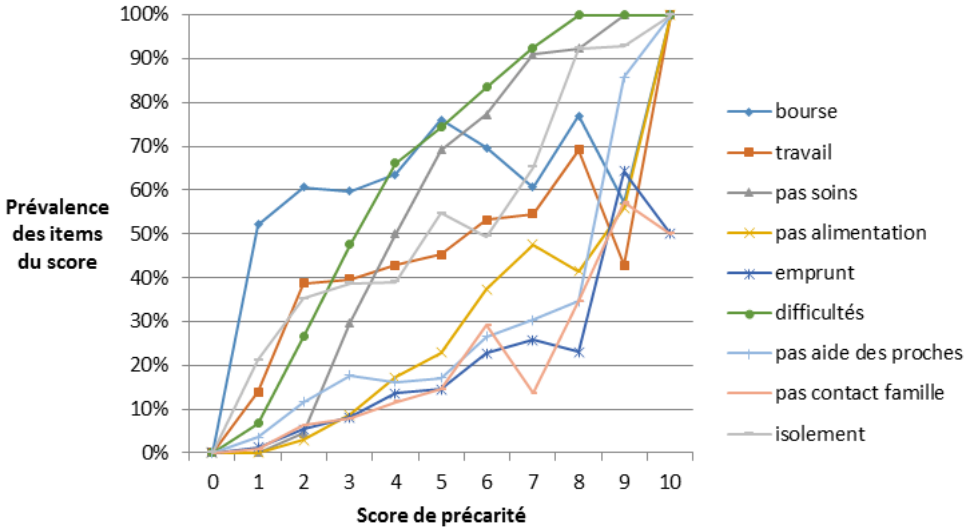

Source : Enquête conditions de vie des étudiants 2014 - OVEFIP - Université de Rouen
Note de lecture : Parmi les étudiants ayant obtenu un score de précarité de 1, 52 % bénéficient d'une bourse.

La moitié des individus qui a obtenu un score de 1 est uniquement bénéficiaire d'une bourse. Pour les scores supérieurs à 1, la courbe correspondant à l'item « bourse » reste à peu près constante. Au vu de ce résultat, le choix du critère de la bourse dans le calcul du score de précarité est remis en question.

On peut supposer que plus la courbe est linéaire (la prévalence augmente proportionnellement au score), plus l'indicateur est pertinent. La pondération joue cependant un rôle non négligeable dans l'orientation des courbes, les critères « soins » et « alimentation » sont pondérés de deux points, leur courbe tend de ce fait à être plus linéaire.

La prévalence des critères « contact avec la famille », « aide des proches » et « alimentation » augmente lentement et peu jusqu'aux scores 7/8 puis rapidement ensuite. On peut donc supposer que ces items sont donc plutôt révélateurs d'une forte précarité.

La fin des courbes est peu significative. Le score 9 concerne 12 répondants, le score 10, 2 répondants.

3.4 Les caractéristiques des étudiants en situation de forte précarité

La forte précarité touche 5% de l'ensemble de la population étudiée. Il n'y a aucun lien significatif entre la précarité et le sexe. Par ailleurs, les jeunes étudiants (de moins de 19 ans) sont en moyenne moins touchés par les difficultés : 2% font partie du dernier palier de forte précarité. De la même façon, la cohabitation[2] avec les membres de la famille préserve de la précarité puisque sa prévalence pour ce public est de 4%. La nationalité semble en revanche être un facteur aggravant de la précarité, 17% des étudiants de nationalité étrangère sont dans cette situation critique.

Prévalence de forte précarité selon certaines variables

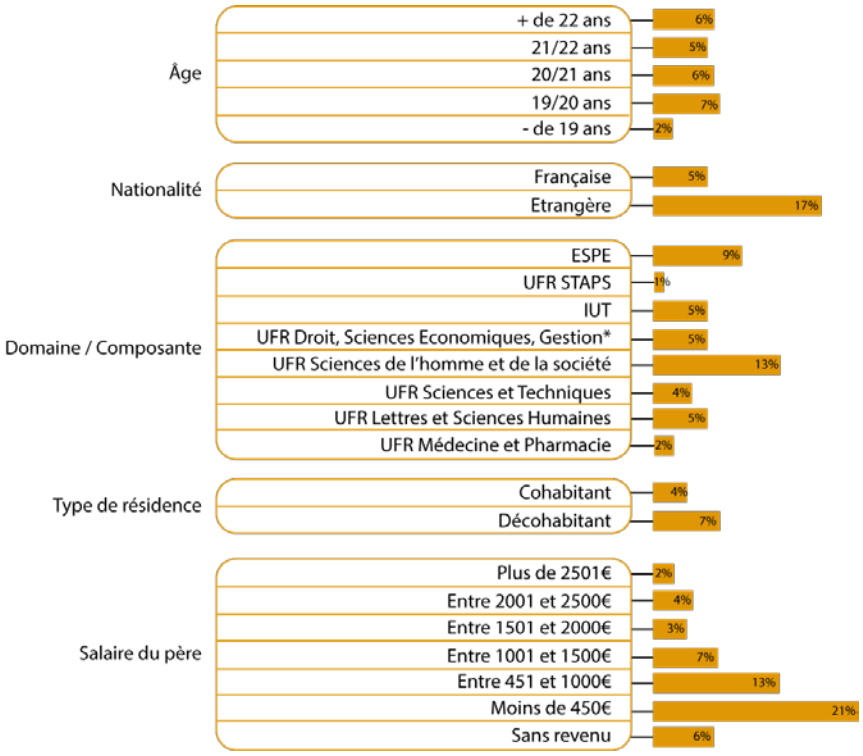

* La modalité UFR Droit, sciences économiques, gestion comprend également l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) ainsi que l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE).

Source : Enquête conditions de vie des étudiants 2014 - OVEFIP - université de Rouen

Certaines composantes sont plus touchées : le taux de forte précarité est de 13% en Sciences de l'homme et de la société, il est en revanche respectivement de 1% et 2% en STAPS et en Médecine-Pharmacie. Le salaire des parents est très significativement lié à la situation de l'étudiant, 21% des étudiants dont le père perçoit moins de 450€ par mois sont en situation de précarité.

[2] Un cohabitant désigne ici un étudiant résidant chez ses parents ou chez un autre membre de la famille

Une analyse toutes choses égales par ailleurs a permis de faire ressortir les facteurs significativement en lien avec l'indice de précarité. On étudie les risques de chaque facteur sélectionné d'influer indépendamment des autres sur la précarité.

Un certain nombre de variables a été sélectionnées : sexe, âge, nationalité, salaires de la mère et du père, catégories socio-professionnelles de la mère et du père, distance entre le domicile des parents et le lieu d'études, type de résidence. Cinq de ces variables s'avèrent être significativement en lien avec la précarité de l'étudiant toutes choses égales par ailleurs : l'âge, le type de résidence, le salaire de la mère et celui du père.

Ainsi un étudiant décohabitant aura 2,5 fois plus de risque de connaître une situation de forte précarité. Un étudiant dont le père perçoit un salaire supérieur à 2500€ aura 3,4 fois plus de chance que celui dont le père perçoit entre 1000 et 1500€ de ne pas être dans cette situation de forte précarité. Les résultats concernant le salaire de la mère sont similaires. Les composantes d'inscription sont également en lien avec la précarité, même à caractéristiques semblables. Un étudiant de STAPS, de Sciences et techniques ou encore de médecine a moins de risque d'être touché par ces difficultés qu'un étudiant de Droit-économie-gestion ou encore de Sciences de l'homme et de la société.

L'enquête suivante

La création de « La Boîte de conserve », épicerie coopérative étudiante, lancée par des bénévoles de l'association la Férur (Fédération des étudiants en résidence universitaire de Rouen) en mars 2014, encourage à poursuivre des études sur ce thème de la précarité.

Dans le cadre de la convention régionale pour l'égalité filles/garçons dans le système éducatif 2013-2018, une enquête sur les conditions d'études a été réalisée. Elle concerne un bon nombre d'établissements d'enseignement supérieur de la région (Universités, Lycées, Ecoles, CFA, etc…). Elle est axée sur les différences filles/garçons dans l'articulation des temps de vie, la socialisation, le bien-être et la réussite des étudiant-e-s.

Le score de précarité est intégré à l'enquête, il sera modifié : les critères bourse et emprunt sont supprimés notamment. L'enquête permettra d'évaluer l'incidence de la précarité sur la gestion du temps, le bien-être, le rapport aux études des enquêtés.

4-Indice de vulnérabilité : les variables retenues par le groupe de travail

Au vu des difficultés de la définition de la précarité étudiante et des expériences précédentes, nous avons donc retenu une approche incluant des indicateurs sur le sentiment de pauvreté (difficultés financières, obligation de travailler pour faire face aux difficultés financières) et des indicateurs liés aux conditions de vie des étudiants, en nous interrogeant sur les conséquences que ces difficultés financières pouvaient avoir (sur l'accès à l'alimentation, l'accès aux soins, l'accès au logement, la perception de l'état de santé physique et psychologique).

Enfin, la dernière dimension retenue est liée aux spécificités de la population étudiante : un rapport encore fort à la famille. Nous avons introduit deux variables permettant de mesurer l'isolement dans lequel certains étudiants pouvaient se trouver (aide des proches et sentiment d'isolement). Au final, nous avons retenu 9 indicateurs. Pour chacun des indicateurs, suivant les modalités de réponses choisies, un score a été affecté (0, 1 ou 2). Nous avons ainsi un score maximum de 12.

Voici la liste des indicateurs retenus :

Difficultés financières

Depuis le début de l'année universitaire, vous est-il arrivé d'avoir des difficultés financières telles qu'il vous a été impossible de faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF…) ?

- Oui (score : 2)
- Non (score : 0)

Aide des proches

Si vous avez ou deviez faire face à des difficultés, avez-vous des proches (vos parents, autres membres de la famille, des amis…) qui peuvent vous aider ?

- Oui, j'ai des proches qui peuvent m'aider financièrement (0)
- Oui, j'ai des proches qui peuvent m'aider en nature (exemple : panier de course) (0)
- Non (1)

Travail indispensable

Concernant votre (vos) activité(s) rémunérée(s), diriez-vous qu'elle(s) vous est (vous sont) indispensable(s) pour vivre ?

- Oui (1)
- Non (0)

Renoncement aux soins

Depuis la rentrée, avez-vous déjà renoncé à voir un médecin ou un autre professionnel de santé ?

- Oui
- Non (0)

+ Si oui, pour quelles raisons ? (plusieurs réponses possibles)

- je n'en avais pas les moyens financiers (2)
- j'en avais les moyens mais cette dépense n'était pas ma priorité (0)
- mon emploi du temps ne me le permettait pas (0)
- j'avais peur d'aller chez le médecin, de faire des examens ou de me soigner (0)
- délais de consultation trop longs (0)
- j'ai préféré attendre que les choses aillent mieux d'elles-mêmes (0)
- je ne connaissais pas de médecin (0)
- autre raison (0)

Alimentation

Depuis la rentrée, vous arrive-t-il de ne pas manger à votre faim de manière répétée ?

- Oui
- Non (0)

+ Si oui, pour quelles raisons ? (plusieurs réponses possibles)

- je n'en ai pas les moyens financiers (2)
- pour des raisons de santé (0)
- je surveille mon poids (0)
- par économie de temps (0)
- par manque d'organisation (0)
- autre (0)

Santé physique

Comment percevez-vous votre état de santé physique ?

- Très bon (0)
- Bon (0)
- Mauvais (1)
- Très mauvais (1)

Santé psychologique

Comment percevez-vous votre état de santé psychologique ?

- Très bon (0)
- Bon (0)
- Mauvais (1)
- Très mauvais (1)

Isolement

Depuis la rentrée, vous vous sentez seul(e) :

- Souvent (1)
- Parfois (0)
- Rarement (0)
- Jamais (0)

Difficulté logement*

Depuis la rentrée, concernant votre logement, avez-vous rencontré de grandes difficultés ?

- Oui (1)
- Non (0)

* Cet indicateur fit l'objet de nombreux échanges. Jugé trop vague par le groupe de travail, il a été décidé de rajouter une question ouverte (« Si oui, lesquelles ? ») dans nos enquêtes locales. Nous verrons ainsi ce qui se cache derrière ces difficultés et nous pourrons proposer le cas échéant une formulation plus précise.

5-Indice de vulnérabilité : mobilisation des soutiens institutionnels

Cet indice a pour vocation d'être confronté avec l'indice principal de mesure de la vulnérabilité. Il est construit autour de variables institutionnelles. Il aborde cette dimension par la mobilisation des soutiens. Il est construit autour de 8 indicateurs. Pour chacun des indicateurs, les modalités de réponses sont communes. La grille des modalités de réponse (proposition 1 ou 2) permettent d'affecter un score selon la modalité choisie, à savoir 2 pour « oui », 1 pour « non, mais » et 0 pour « non, je n'en ai pas besoin ». Nous avons ainsi, un score maximum de 16. Les questions ouvertes « si, oui » serviront dans un deuxième temps pour consolider l'indice.

Voici la liste des indicateurs retenus :

Bourse

Bénéficiez-vous cette année d'une bourse d'État sur critères sociaux ?

- Oui, j'en ai bénéficié (2)
- Non, j'en ai fait la demande, mais cela m'a été refusé (1)
- Non, je n'en ai pas fait la demande, mais j'en aurais eu besoin (1)
- Non, je n'en ai pas besoin (0)

Aide sociale

Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous demandé une aide sociale d'urgence ?

- Oui, j'en ai bénéficié (2)
- Non, j'en ai fait la demande, mais cela m'a été refusé (1)
- Non, je n'en ai pas fait la demande, mais j'en aurais eu besoin (1)
- Non, je n'en ai pas besoin (0)

Si oui, auprès de quel (s) organisme (s) : CROUS/votre établissement/une collectivité territoriale/autre précisez (plusieurs réponses possibles)

Assistante sociale

Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous demandé une aide auprès d'une assistante sociale ?

- Oui, j'en ai bénéficié (2)
- Non, j'en ai fait la demande, mais cela m'a été refusé (1)
- Non, je n'en ai pas fait la demande, mais j'en aurais eu besoin (1)
- Non, je n'en ai pas besoin (0)

Aide alimentaire

Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous eu recours à une aide alimentaire (bon CROUS, Restos du cœur, banque alimentaire, épicerie sociale et solidaire...) ?

- Oui, j'en ai bénéficié (2)
- Non, j'en ai fait la demande, mais cela m'a été refusé (1)
- Non, je n'en ai pas fait la demande, mais j'en aurais eu besoin (1)
- Non, je n'en ai pas besoin (0)

Handicap

Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous bénéficié d'une aide de la part de votre établissement en lien avec un handicap ?

- Oui, j'en ai bénéficié (2)
- Non, j'en ai fait la demande, mais cela m'a été refusé (1)
- Non, je n'en ai pas fait la demande, mais j'en aurais eu besoin (1)
- Non, je n'en ai pas besoin (0)

Si oui, une aide de quelle (s) nature (s) (aménagement des examens, accompagnement dans la formation, accompagnement à l'accessibilité, etc.) ?

Logement

Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous bénéficié d'un hébergement du CROUS ?

- Oui, j'en ai bénéficié (2)
- Non, j'en ai fait la demande, mais cela m'a été refusé (1)
- Non, je n'en ai pas fait la demande, mais j'en aurais eu besoin (1)
- Non, je n'en ai pas besoin (0)

Logement d'urgence

Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous bénéficié d'un hébergement d'urgence (CROUS, SAMU social, etc.) ?

- Oui, j'en ai bénéficié (2)
- Non, j'en ai fait la demande, mais cela m'a été refusé (1)
- Non, je n'en ai pas fait la demande, mais j'en aurais eu besoin (1)
- Non, je n'en ai pas besoin (0)

Exonération des droits d'inscription

Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous bénéficié d'une exonération des droits d'inscription ?

- Oui, j'en ai bénéficié (2)
- Non, j'en ai fait la demande, mais cela m'a été refusé (1)
- Non, je n'en ai pas fait la demande, mais j'en aurais eu besoin (1)
- Non, je n'en ai pas besoin (0)

6 - Perspective

Ce groupe de travail a atteint son objectif en produisant un cadre de référence de bonnes pratiques pour les personnels des OVE en charge d'études sur les conditions de vie des étudiants, en construisant deux indicateurs de mesure de vulnérabilité et en élaborant une méthode permettant une comparabilité des résultats.

Dans un premier temps, ces indices de vulnérabilité vont être utilisés au niveau local dans les prochaines enquêtes « Conditions de vie » des universités de Rouen, de Nice Sophia Antipolis et des deux universités Rennaises. Notre approche méthodologique sera ainsi testée ce qui permettra soit de la valider ou de la réajuster en modifiant les scores des variables. Il sera également intéressant de confronter ces résultats à ceux de l'enquête de l'OVE national menée au printemps 2016.

Dans un second temps, nous envisageons de rédiger un autre type de publication qui serait une « application » de ces deux indicateurs dans les différentes enquêtes locales.

Bibliographie

ACCARDO Jérôme, de SAINT POL Thibaut (2009), « Qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en Europe ? L'analyse du consensus sur les privations », Economie et statistiques, n°421, p. 3-27

DEGUINET S., (2015), « La représentation sociale du risque de précarité chez les étudiants », Communication et organisation, (http://communicationorganisation.revues.org/4236)

BIGOT, R., CAPPIGNY A., CROUTTE P. (2008) « Le sentiment de devoir s'imposer des restrictions sur son budget Evolution depuis 30 ans en France », Cahier de recherche, N° C253 (http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=C253)

BRESSON Maryse, 2011, « La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales « d'entre-deux » », SociologieS

CINGOLANI P., 2006, La « précarité », Paris, éd. Presses universitaires de France.

DEQUIRE Anne-Françoise, « Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance », Pensée plurielle 2007/1 (N° 14), P. 95-110.

DEVALIÈRE I., 2008, « Au-delà des impayés d'énergie, comment appréhender la précarité énergétique ? », Espace populations sociétés

FALL Madiot et VERGER Daniel (2005), « Pauvreté relative et conditions de vie en France », Économie et Statistiques, n°383, 384, 385.

FLEURBAEY Marc, HERPIN Nicolas, MARTINEZ Michel et VERGER Daniel (1997), « Mesurer la pauvreté ? », Économie et Statistiques, n°308-309-310, 8/9/10.

GOUTARD, Luc (2008), « Les niveaux de vie en 2006 », Insee Première, n°1203.

INSEE, chiffres sur la pauvreté téléchargeables à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=4&sous_theme=4

LABBE Emilie, MOULIN Jean Jacques, GUEGUEN René, SASS Catherine, CHATAIN Carine, GERBAUD Laurent, (2007), « Un indicateur de mesure de la précarité et de la « santé sociale » : le score EPICES. L'expérience des Centres d'examens de santé de l'Assurance maladie », La Revue de l'Ires 2007/1 (n° 53), p. 3-49.

MAURIN Louis, « La France compte-t-elle huit millions de pauvres ? », site de l'observatoire des inégalités, http://www.inegalites.fr/spip.php?article936

OBSERVATOIRE DES INEGALITES (www.inegalites.fr)

PAUGAM S., SELZ M., 2005, « La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970. Analyse des variations structurelles et conjoncturelles. », Economie et statistique, n° 383-384-385, p. 283-305.

PAUGAM SERGE, 1998, « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion. Le point de vue sociologique ». Genèses, 31, pp. 138-159.

Ressources et conditions de vie des jeunes adultes en France, Actes du séminaire du 29 janvier 2014, Dossier solidarité et santé n°59, DREES

SENAT, 2008, « La mesure de la pauvreté et de l'exclusion : quels indicateurs ? », Rapport de travail du Sénat, juin 2008

SIMMEL Georg, 1998, Les pauvres, Paris, Puf, coll. «Quadrige» (1re éd. en allemand, 1908, in Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung, Leipzig, Duncker/Humboldt)

VERLEY Elise et ZILLONIZ Sandra, 2011, « Les étudiants : une population fragile économiquement ? », MIPES

VIAL B., 2011, « Indicateur de la précarité étudiante 'PrécaEt' », Document de travail de l'Observatoire des non recours aux droits et services (ODENORE / UMR CNRS 5194 PACTE)

Wresinski J., 1987, Grande pauvreté et précarité économique et sociale, Paris, Journal Officiel

Annexes

Participants aux échanges du groupe de travail

Lorraine Adam	Université de Bordeaux
Adèle Bachelet	Université de Rouen Normandie
Feres Belghith	OVE national
Stéphane Bernard	Université de Reims
Stéphane Bertolino	Université de Lille 3
Marc Boudier	Université de Toulouse 1
Emilie Charillon	Université de Reims
Xavier Collet	Université de Rennes 1
Philippe Cordazzo	Université de Strasbourg
Céline Daniel	Université de Rouen Normandie
Marie-Annick Denche	Université de Nice Sophia Antipolis
Titiane Diallo	Université de Strasbourg
Odile Ferry	OVE national
Bénédicte Froment	Université François-Rabelais de Tours
Mélissa Gatesoupe	Université François-Rabelais de Tours
Amélie Gicquel	Université Bretagne Loire
Florent Guéroult	Université Lumière Lyon 2
Camille Jablonka	Université de Reims
Nathalie Jacob	Université de Lille 1
Marie Lapeyronie	ComUE d'Aquitaine
Yannick Le Long	Université de Rouen
Caroline Planquois	Université de Caen Normandie
Étienne Romain	Université de Toulon
Muriel Savarit	ComUE d'Aquitaine
Élise Tenret	OVE national
Sylvie Toullalan	Université de Toulouse 2
Elise Verley	OVE national
Sylvie Vilter	Université de Versailles Saint Quentin
Carole Waldvogel	OVE national

Réseau des Observatoires de l'Enseignement Supérieur
103 Bd St Michel • 75005 PARIS I Contact : contact@resosup.fr
(Association Loi 1901)

Conception, réalisation graphique, mise en page : Xavier Collet et Eva Walker & www.punchycolors.fr
Crédits Photo : Fotolia I Impression : Prevost OFFSET I Septembre 2016